

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondé par l'Honorable Sir *George E. Cartier*,

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Rapport du Comité Spécial chargé de préparer et rapporter les listes des Membres qui doivent composer les Comités Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre.

L'Honorable M. *Tilley*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du *Canada* pour l'année fiscale expirée le 30 Juin 1869. (*Documents de la Session, No. 1.*)

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, présente, conformément à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, datée 24 février 1870, demandant copie de toute correspondance entre le Gouvernement et les syndics ou les Actionnaires de la Banque du Haut-Canada; aussi copie de tous rapports des dits directeurs, et des états indiquant en détail les obligations de la Banque, la nature et la valeur de son actif, la quantité de ses immeubles et leur valeur, les ventes qui en ont été faites depuis le dernier état soumis, les valeurs réalisées par ces ventes et les frais d'entretien du présent bureau des Syndics. (*Documents de la Session, No. 24.*)

*Ordonné*, Que M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui impose des droits sur les Billets Promissoires et les lettres de change.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'Honorable M. *Irvine*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le District Electoral d'Hochelega, informe la Chambre, qu'à la demande du Membre siégeant, le Comité a nommé une commission pour prendre des témoignages quant à l'éligibilité du dit Membre siégeant et aux matières et choses s'y rattachant, et que du consentement des deux parties, le Comité a nommé *Louis Bélanger*, éc., Avocat de la Cité de *Montréal*, dans la Province de *Québec*, commissaire pour entendre des témoins touchant les allégations de la dite Pétition.

Le Comité en conséquence demande qu'il lui soit permis de s'ajourner jusqu'à ce qu'il soit convoqué de nouveau par M. l'Orateur pour prendre les procédures de la dite commission en considération.

Sur motion de l'Honorable M. *Irvine*, secondé par M. *Cayley*,

*Ordonné*, Que le dit Comité ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce qu'il soit convoqué de nouveau par M. l'Orateur pour prendre les procédures de la dite commission en considération.

*Ordonné*, Que M. *Oliver* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Brevets d'Invention de 1869.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Ross (Dundas)* ait la permission d'introduire un Bill pour limiter le taux de l'Intérêt.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement, et pour informer Leurs Honneurs que les Membres du Comité Permanent des Impressions, savoir: Messieurs *Beaty, Bellerose, Bourassa, Bowell*,